

En deux mots

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **59 (1949-1950)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aux plus hautes dilutions. Au début, le fondateur de l'homéopathie ne se servait que des premières dilutions centésimales, mais ayant constaté des phénomènes d'aggravation, il passa peu à peu aux dilutions plus poussées.

La question des doses infinitésimales de l'homéopathie est un argument souvent mis en avant par les détracteurs de cette méthode. Si nous comparons ces dilutions avec les solutions de médicaments employées habituellement, nous constatons que :

l'alcool camphré constitue une 1^{re} dilution décimale de camphre;

la solution arsénicale de Fowler une 2^{me} décimale;

la solution de digitaline une 3^{me} décimale, dont le malade, en mettant cinq gouttes dans une cuiller à dessert pleine d'eau, prépare une 5^{me} décimale;

la sensibilité des réactifs chimiques oscille entre des concentrations correspondant aux 4^{me} et 7^{me} décimales.

Au degré suivant, nous trouvons les réactifs biologiques et physiologiques: des poissons plongés dans une solution 4^{me} centésimale d'iodure de mercure périssent en quelques secondes; la croissance de l'«*Aspergillus niger*» est heureusement influencée par une concentration en manganèse correspondant à une 6^{me} centésimale. Dans le même ordre d'infinitésimalité se range la limite de perception humaine pour certains toxiques de guerre, dits arsines, dont on perçoit immédiatement 0,0001 par m³ (1/10 de mg par m³). La limite

de l'odorat pour le musc se situe entre la 8^{me} et la 10^{me} centésimale.

Signalons que la 12^{me} dilution centésimale correspond en principe à la limite de divisibilité de la matière, de par la loi d'Avogadro, c'est-à-dire qu'au delà de cette dilution la spécificité de la solution serait illusoire. Pratiquement, cependant, Hahnemann et tous ses successeurs ont couramment obtenu des guérisons avec des dilutions de beaucoup supérieures, telles que C 30.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des diverses théories qui tentent d'expliquer cette contradiction. Bornons-nous à relever que le choix de la méthode de préparation des dilutions a une importance prépondérante et que les dilutions dites hautes, qui sont préparées avec des machines, sont loin de correspondre, dans leurs concentrations réelles, aux chiffres indicatifs. Ces derniers indiquent plutôt le nombre d'opérations de dynamisation.

Comme dans tous les domaines, il y a, en homéopathie, des médecins consciencieux qui, après avoir terminé leurs études, ou même après quelques années de pratique, se sont voués à l'homéopathie, en consacrant des années de travail à se pénétrer de toutes les subtilités de cette méthode, et il y a aussi, par ailleurs, des charlatans sans le moindre titre médical qui exploitent la crédulité publique. Et l'on sait que cette dernière est inépuisable!

Jean Martin.

EN DEUX MOTS

Dans sa séance du 16 février dernier, la Direction de la Croix-Rouge suisse a voté un crédit de fr. 630 000.— pour l'achat d'un terrain situé non loin du laboratoire du Service de transfusion. L'acquisition de ce terrain permettra l'agrandissement du dit laboratoire et, éventuellement, la construction d'un dépôt central de matériel.



* Le Comité central de la Croix-Rouge suisse, dans sa séance du 9 mars, a accordé un crédit de fr. 8000.— pour l'achèvement de l'installation du laboratoire de sérologie du Service de transfusion.

* Le Comité de la Fête nationale s'est réuni à Berne, le 20 mars dernier, afin de discuter de l'organisation de la collecte du 1^{er} août, dont le produit sera affecté cette année à la Croix-Rouge suisse. Le Dr G. A. Bohny, président de la Croix-Rouge suisse, fit à cette occasion un exposé sur les tâches que notre Croix-Rouge nationale accomplit en faveur du pays.



* MM. Luy et Haug, respectivement secrétaire général et sous-secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, ont assisté les 13 et 14 mars dernier à une conférence organisée à Genève par la Ligue des sociétés

de la Croix-Rouge, à laquelle participaient également des délégués des Croix-Rouges belge, française, anglaise, hollandaise, danoise, norvégienne, suédoise, américaine, ainsi que des représentants de la nouvelle société de Croix-Rouge de la République allemande de l'Ouest. Les discussions portèrent tout d'abord sur la position et le programme de travail de la nouvelle Croix-Rouge allemande, puis cette dernière fut priée d'établir jusqu'au 15 avril un plan général de secours en faveur des réfugiés en Allemagne. Le vœu fut émis ensuite que ce plan soit soumis dès que possible à une conférence internationale de la Croix-Rouge, qui devra s'efforcer d'en assurer la réalisation pratique.

* Dans sa séance du 15 mars dernier, la Commission du Secours aux enfants a voté les crédits suivants:

- Fr. 55 000.— pour la poursuite, jusqu'à fin juin, de l'action des parrainages-vivres en Allemagne;
- » 28 000.— pour le renouvellement des parrainages-lits;
- » 90 000.— pour le renouvellement des parrainages-réfugiés;
- » 37 500.— pour l'achat de vêtements à l'intention des enfants hospitalisés en Suisse;
- » 2 000.— pour l'acquisition de machines à coudre à l'intention des réfugiés.



Soixante enfants étrangers pré-tuberculeux pourront être hébergés en Suisse grâce au don de fr. 53 000.— de la Croix-Rouge canadienne de la Jeunesse. 20 enfants français et 20 enfants allemands se trouvent aujourd'hui déjà dans notre

pays, et 20 petits Anglais de Dewsbury et Barnsley y arriveront aux environs du 15 avril.

*

Le septième convoi d'enfants réfugiés est arrivé en Suisse, le 31 mars dernier, amenant 200 enfants de Basse-Saxe et 350 du Schleswig-Holstein.

*

La Commission du Secours aux enfants, dans sa séance du 15 mars, a décidé de retirer au milieu de l'année nos délégations de Hanovre et Ludwigshafen. Une des raisons qui motivait le maintien de délégations permanentes était la poursuite de notre action de parrainages-vivres. Or, l'amélioration de la situation générale en Allemagne, spécialement dans le secteur alimentaire, nous permet de mettre un terme à cette action. Les filleuls actuellement au bénéfice d'un parrainage recevront leur dernier colis en juin.

*



La Commission du Secours aux enfants a voté un crédit de fr. 8000.— pour l'achat de vêtements en faveur de la Maison de St-Joseph, à Gladbach-Hardt (Allemagne), qui héberge 140 enfants débiles et arriérés.

*

Les enfants de la « République de Moulin-Vieux » donneront un spectacle de chants et de danses à Genève les 27 avril et 4 mai, à Lausanne le 28 avril, à Neuchâtel le 2 mai et à La Chaux-de-Fonds le 3 mai.

*



La Croix-Rouge suisse a accordé un prêt de fr. 100 000.— à l'Ecole d'infirmières du Lindenhof, à Berne, pour permettre à celle-ci d'effectuer un certain nombre de réparations urgentes.

*

Le Dr Ralph Zangger, de Zurich, qui avait étudié en Angleterre, à la demande de la Croix-Rouge suisse, la nouvelle méthode de respiration artificielle inventée par le Dr Eve, a exposé le résultat de ses observations à des représentants de la Croix-Rouge suisse, de l'Armée, de la Société suisse de sauvetage et de l'Alliance suisse des Samaritains, au cours d'une conférence qui eut lieu à Zurich le 30 mars dernier.

*

La maison Hoffmann-La Roche & Cie. a mis gratuitement un stand à la Foire de Bâle à la disposition de la Croix-Rouge suisse. Celle-ci y présentera différents aspects de son activité dans les domaines de la transfusion sanguine, des soins aux malades et des secours sanitaires volontaires.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	C	I	D	E	S	■	C	E	P
2	C	A	R	I	C	A	T	U	R	E
3	T	R	A	V	A	I	L	L	E	R
4	I	I	■	O	R	N	E	E	■	S
5	V	A	■	R	T	■	M	E	L	O
6	E	T	O	C	■	E	C	■	E	N
7	M	I	N	E	R	V	E	■	O	N
8	E	D	E	■	A	I	N	E	■	E
9	N	E	■	O	R	A	■	N	U	L
10	T	S	A	R	I	N	E	■	N	S

Solution du problème précédent.

Nos mots-croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2								■	
3								■	
4		■				■			
5								■	
6			■					■	
7									
8		■		■	■				
9					■				

Horizontalement:

- 10 Oisiveté napolitaine.
- 20 Plus d'un débiteur se la fait tirer.
- 30 On lui pose un lapin, il court.
- 40 Prénom d'une Allemande peu sympathique. — A payer à l'envers.
- 50 Connaissez-vous la cocasse casaque de celui du Caucase?
- 60 Force anglaise. — A rejouer.
- 70 Récompense du 3 horizontal. — Un tel trafic n'est pas sans danger.
- 80 Ne constitue pas un archipel à lui tout seul.
- 90 S'accompagne d'eau dans les moments pénibles. — Repas de 13 convives.

Verticalement:

- 10 Shakespeare, Racine et Corneille ne le sont certes pas.
- 20 Bien suffisante pour construire une maison. — Déesse qui semble ignorer les Anglais.
- 30 Ils aident à vivre. — Eternel responsable.
- 40 Hitler comptait y rencontrer Odin.
- 50 Charpente de la hanche.
- 60 C'est ainsi que commence l'élégance. — Prénom masculin et germanique.
- 70 Etait aux ordres de Neptune. — Plus grande que le 8 horizontal.
- 80 Prénom 13 fois papal.
- 90 Elle se prépare à prendre un grade.